



Compléter en **CARACTÈRES D'IMPRIMERIE**. Dater et signer avant envoi. Voir instructions complémentaires au dos du formulaire

**La personne soussignée (logeur):**

NE PAS AGRAFER

Nom(s): ..... Prénom(s): .....

Date de naissance: ..... Nationalité (origine): .....

Rue: ..... N°: .....

Code postal: ..... Localité: .....

Téléphone: ..... Courriel: .....

Atteste que la (les) personne(s) mentionnée(s) ci-dessous réside(nt) **de manière effective** dans le logement ci-dessous et ne l'utilise(nt) pas à des fins uniquement postale ou de domiciliation fictive.

**Adresse du logement occupé par le(s) sous-locataire(s)**

C/O: .....

Rue: ..... N°: .....

Code postal: ..... Localité: .....

Etage: ..... Nombre de pièces: .....

Si connu, numéro de logement officiel (EWID): .....

Le titulaire principal du bail / le propriétaire réside-t-il à cette même adresse: oui  non

L'hébergement est gratuit:  ou payant:

**Personne(s) hébergée(s):**

Nom(s):	Prénom(s):	Date de naissance:	Date d'emménagement:
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

**Toute fausse domiciliation constatée fera l'objet d'une dénonciation pénale au Ministère public.**

*Selon l'art. 90 let. a de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration du 16 décembre 2005 (LEI), l'étranger et les tiers participant à une procédure prévue par la présente loi doivent collaborer à la constatation des faits déterminants pour son application. Ils doivent fournir des indications exactes et complètes sur les éléments déterminants pour la réglementation du séjour.*

*Selon l'art. 118 al. 1 LEI, quiconque induit en erreur les autorités chargées de l'application de la présente loi en leur donnant de fausses indications ou en dissimulant des faits essentiels et, de ce fait, obtient frauduleusement une autorisation pour lui ou pour un tiers ou évite le retrait d'une autorisation est puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.*

*Selon l'art. 11 al.1 let. c LaLHR, est passible d'une amende de 1000 francs au plus, celui qui refuse de fournir les renseignements nécessaires à l'établissement et à la tenue du registre des habitants ou qui lui fournit des renseignements inexacts ou erronés.*

Signature: ..... Lieu/Date: .....  
 (Logeur)

Signature: ..... Lieu/Date: .....  
 (Sous-locataire)


**Cadre réservé à l'administration**

#Quittance: .....

Collaborateur: .....

Observations: .....

## INSTRUCTIONS à l'usage des utilisateurs du formulaire

<b>Procédure</b>	L'annonce doit être retournée par courrier, à l'adresse:  Office cantonal de la population et des migrations Case postale 2652 1211 Genève 2
<b>Pièces justificatives</b>	Formulaire dûment complété, daté et signé Copie du bail principal Copie de la pièce d'identité du logeur